

EB-2012-0451

AVIS DE REQUÊTE

d'Enbridge Gas Distribution Inc. en vue d'obtenir l'approbation de construire deux tronçons de pipeline dans la région du Grand Toronto

Quoi?

Enbridge Gas Distribution Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la Commission) en vue d'obtenir l'approbation de construire deux tronçons de pipeline souterrain de gaz naturel, et les installations qui y sont associées. Le premier tronçon de pipeline proposé est de 21 km de long approximativement et se situera dans les villes de Milton, de Brampton et de Toronto. Le second tronçon de pipeline proposé est de 23 km de long approximativement et se situera dans les villes de Vaughan, de Markham, de Toronto et de Richmond Hill. Veuillez consulter les cartes ci-jointes pour les détails des routes proposées des pipelines.

Le coût approximatif des pipelines s'élèverait à 605 millions \$.

Pourquoi?

Enbridge indique que les nouveaux pipelines : (i) soutiendront l'augmentation de la clientèle de 2015 à 2025; (ii) élimineront les limites du système de distribution; (iii) diversifieront l'approvisionnement de gaz dans le système de distribution d'Enbridge; (iv) réduiront les risques opérationnels; et (v) amélioreront la fiabilité, atténueront les risques et réduiront les coûts d'approvisionnement de gaz.

Rôle de la Commission de l'énergie de l'Ontario

La Commission tiendra une audience pour examiner la requête d'Enbridge en vue d'approuver la construction de deux tronçons de pipeline (et des installations associées) avant de rendre sa décision.

Participer

Vous pouvez participer à la procédure de différentes façons :

- Vous pouvez présenter une requête de statut d'intervenant, ce qui vous permettra de participer plus activement.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires à la Commission.
- Vous pouvez devenir un observateur pour recevoir les documents de la Commission et suivre l'instance sans y participer activement.

Pour en savoir plus sur la façon de participer, veuillez visiter

www.ontarioenergyboard.ca/participate

échéances

Pour demander le statut d'intervenant ou d'observateur, vous devez faire parvenir vos documents à la Commission dans les **10 jours** suivant la date de publication ou de signification du présent avis. Si vous ne respectez pas ce délai, l'audience procèdera sans vous. Vous ne recevrez aucun autre avis concernant cette instance.

Si vous choisissez de déposer une lettre de commentaires, vous devez la faire parvenir dans les **30 jours** suivant la date de publication ou de signification du présent avis.

Renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront traités selon la façon que vous avez choisi de participer.

Si vous présentez une lettre de commentaires ou une demande de statut d'observateur, votre nom et le contenu de votre lettre déposée auprès de la Commission feront partie du dossier public ainsi que du site Web de la Commission. Toutefois, votre numéro de téléphone, adresse, numéro de télécopieur et adresse courriel seront supprimés de la lettre. Tous les renseignements commerciaux seront publiés.

Si vous choisissez d'être un intervenant, tous les documents que vous ferez parvenir à la Commission, y compris votre nom et vos coordonnées se trouveront sur le site Web, disponibles pour consultation par le public.

Audiences écrites versus orales

La Commission n'a pas déterminé si elle souhaite tenir une audience écrite ou orale sur la question. Elle rendra cette décision plus tard au cours de la procédure.

En savoir plus

Pour en savoir plus sur cette audience et sur les façons de participer, visitez notre site Web www.ontarioenergyboard.ca/participate ou appelez notre Centre des relations avec les consommateurs au 1-877-632-2727. Vous pouvez accéder aux documents concernant ce dossier en recherchant le numéro de dossier EB-2012-0451 sur le site Web de la Commission.

Cette audience sera tenue en vertu des articles 90 et 98 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O. 1998 chap.15 (annexe B).

Adresses

Commission

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
27^e étage
2300, rue Yonge, 27^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la Commission
Dépôts :
<https://www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/>

Courriel : boardsec@ontarioenergyboard.ca

Tél. : 1-888-632-6273 (sans frais)
Télec. : 416-440-7656

Requérant

Enbridge Gas Distribution Inc.
C.P. 650
500, chemin Consumers
Toronto ON M2J 1P8
À l'attention de M. Norm Rykman

Courriel : EGDRegulatoryProceedings@enbridge.com
Tél. : 416-495-5499
Télec. : 416-495-6072

Avocat du requérant :

M. Scott Stoll
Aird & Berlis LLP
Bureau 1800, C.P. 754
Brookfield Place, 181, rue Bay
Toronto (Ontario) M5J 2T9

Courriel : sstoll@airdberlis.com
Tél. : 416-865-4703
Télec. : 416-863-1515

FAIT à Toronto, le 5 mars 2013

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission

ANNEXE A

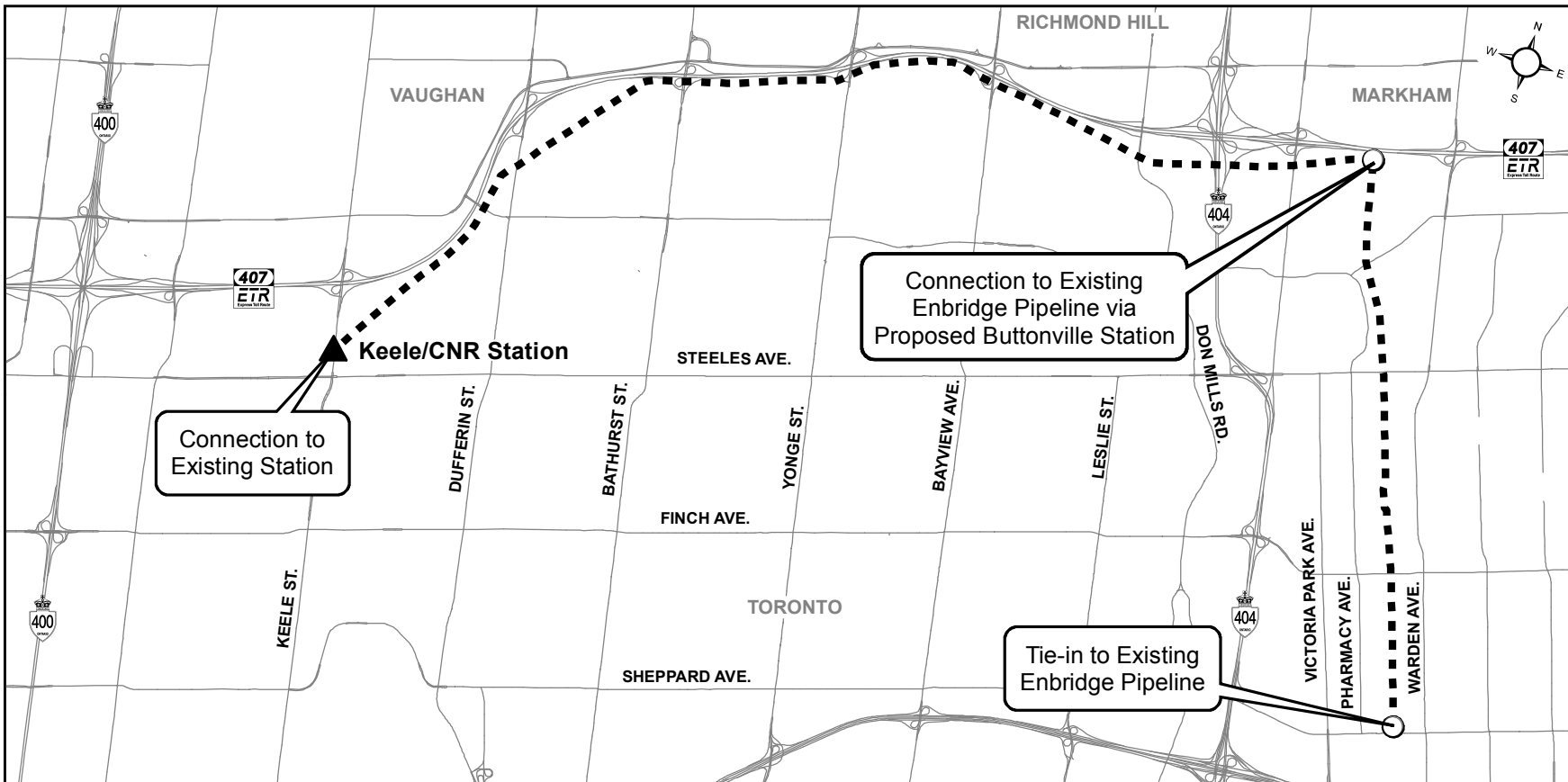
À

**ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.
DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE DES PIPELINES DE GAZ
NATUREL ET L'EXPANSION DES INSTALLATIONS DE RÉGLEMENTATION**

NO DE DOSSIER DE LA COMMISSION EB-2012-0451

5 mars 2013

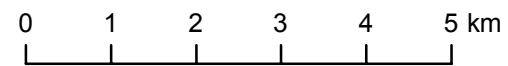
Cartes de localisation

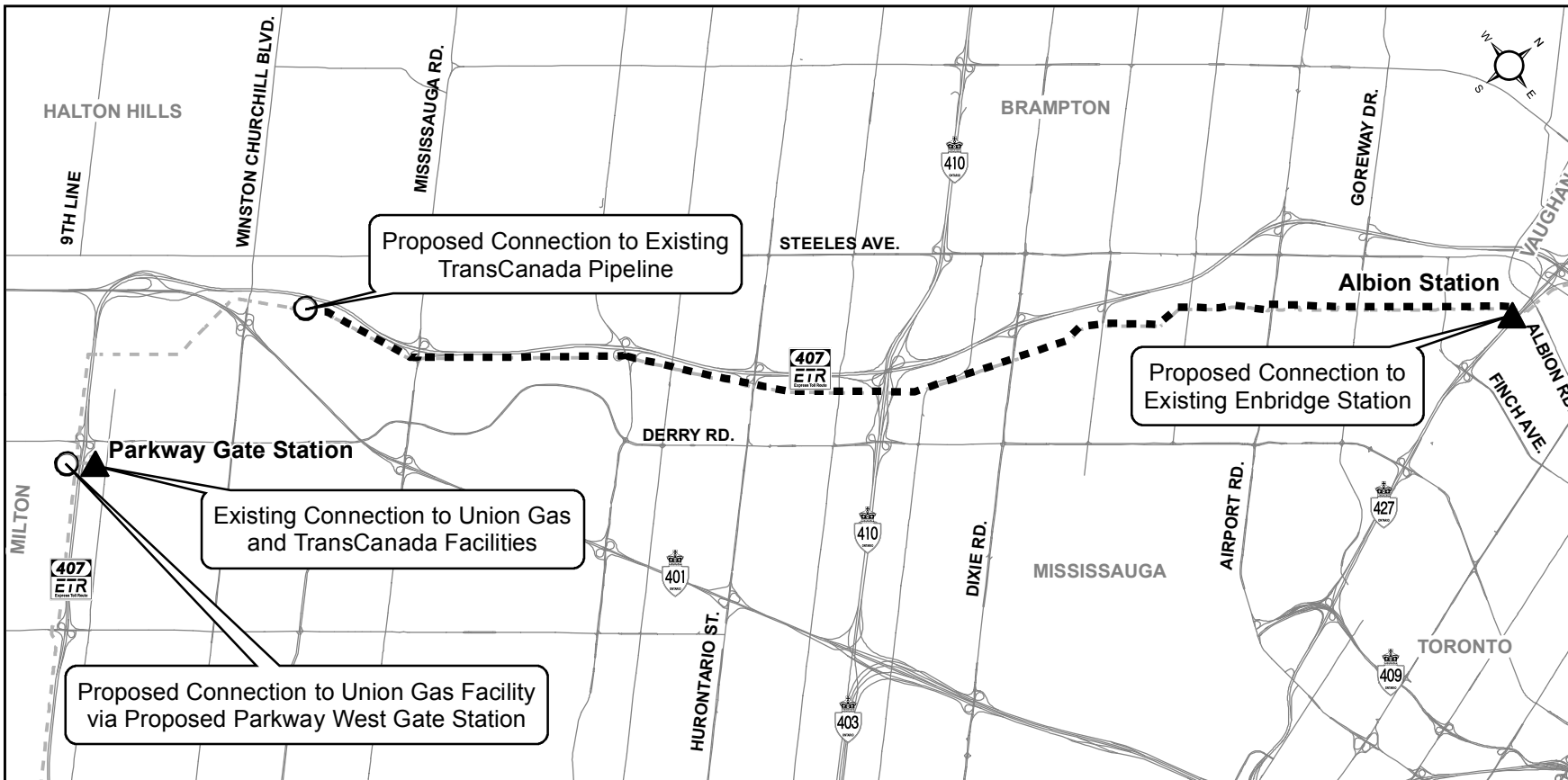


GTA Project - Segment B
 approximately 23 kilometer pipeline

LEGEND

- ▲ Existing Station
- - - Proposed Pipeline Route





GTA Project - Segment A

Approximately 21 kilometre pipeline and 315 metre proposed connection to Union Gas proposed Parkway West Gate Station

LEGEND

- ▲ Existing Station
- - - Proposed Pipeline Route
- - - Existing Enbridge Pipe

